

Enfin, pour clore la séance, notre chef d'orchestre du Grand-Théâtre, M. Barwolf, présentait au grand premier prix de Rome une couronne au nom des musiciens de Lille, avec quelques paroles franches et émus que le public souligna de ses applaudissements.

En un mot, considérablement de monde venu des villages voisins, beaucoup de fleurs, de soleil et de joie; des discours écoutés avec plaisir, une population heureuse d'un succès aussi éclatant que mérité, un beau jour pour Orchies et pour Clément Broutin.

Aujourd'hui, à lieu, le concert que la Grande-Fanfare donne dans les jardins de M. Alfred Motte à Roubaix, avec le concours des Amis-Réunis.

Cette nuit, la porte de la chapelle de Beaurepaire, située dans un terrain vague du quartier du Pile, a été arrachée et le tronç qui y était attaché a été enlevé. On ignore la somme qu'il contenait. L'auteur de ce vol est encore inconnu.

Nous avons dit dernièrement qu'on avait fracturé quatre troncs dans l'église Saint-Maurice (banlieue), à Lille. Le voleur a été arrêté hier par la police dans l'église Sainte-Catherine. C'est un nommé J. Martin, âgé de dix-huit ans.

Il niait d'abord; mais il a dû en finir par des aveux complets. Il a volé aussi une montre dans l'église de Notre-Dame de Roubaix, et fracturé six ou sept troncs dans l'église de Saint-André, à Lille.

Il sera jugé aux prochaines assises.

La galanterie française est donc à tout jamais disparue ! Que sont devenus ces chevaliers dont la devise était « tout pour les dames ? »

Ce matin, du premier train de Tournai descendant, avec un air radieux, deux jeunes filles portant majestueusement une robe traînante; leur coiffure élégante ajoutait à l'éclat de leur beauté; l'incarnat de leurs joues le disputait aux roses qui ornaient leurs beaux cheveux d'ébène... Comme Perrette, elles allaient d'un pied léger prendre la porte de sortie de la gare, lorsqu'un génie maléfisant surgit tout à coup devant elles, et leur dit : « Passez au corps de garde garde, s'il vous plaît, mesdemoiselles. »

Quel coup de foudre ! stupéfaction ! — Elles balbutient; — un pâleur livide couvrait leur visage. Et, sans plus tarder, elles sortent de leurs larges poches chacune 17 kilos de tabac.

Les voilà, pour quelques mois, condamnées au repos ! Elles auront le temps de méditer, dans l'hôtel que le gouvernement va mettre à leur disposition, sur le danger de contrevainir aux lois, et sur l'avantage qu'il y a de gagner honorablement sa vie par le travail.

Hier on a remis entre les mains des gendarmes de Mouscron G. Menart, de Courtrai, poursuivi pour incendie volontaire et vol qualifié.

Ephémérides Tourquennoises

21 juillet 1803. — Consécration solennelle de l'autel de la Sainte-Vierge, dans l'église St-Christophe, par Mgr Michel d'Eme, évêque de Tournai.

L'autel d'aujourd'hui n'est pas encore dans les conditions d'aujourd'hui. Il fut modifié en 1819, consacré une seconde fois par Mgr de Gand Vilain; et en 1839 quand la confrérie du St-Rosaire s'installa à Tourcoing, l'autel de la Sainte Vierge en prit le nom, nom cher qu'il porte encore actuellement.

A ces autels d'église appelés liturgiquement chapelles *sub tecto*, étaient ordinairement attachés des bénéfices ecclésiastiques. Pour l'autel qui nous occupe, le bénéfice de chapellerie était de fondation très-ancienne, il remontait à l'année 1242; un règlement *ad hoc*, daté de cette époque et émanant de Mgr Waller de Marvis, évêque de Tournai, en fait foi. Le chapelain desservait avait pour mission de célébrer la messe tous les jours non-fériés, avant l'heure où les ouvriers commencent leurs travaux; à l'après-midi, consacrer une seconde messe, et en faire une troisième, en outre, le catéchisme. Ce bénéfice de chapellerie fut aliéné aux propriétés curiales en 1693.

Les biens de la chapellerie se composaient d'une maison, rue de Tournai où logeait le chapelain de plusieurs rentes, et de quelques domaines de terres. On perça plus tard, à travers ces terres, une rue qui fut appelée par corruption rue de la Chapellerie. Elle existe encore aujourd'hui, mais elle va bientôt disparaître pour faire place au prolongement de la belle rue Nationale.

LA GRÈVE

La Compagnie du chemin de fer du Nord nous communique la note suivante :

« Un article de l'Echo du Nord, reproduit par plusieurs journaux de Paris, paraît attribuer la cause de la grève des mineurs à ce que la Compagnie d'Anzin, n'ayant pu renouveler son marché de briquettes avec la Compagnie du Nord, aurait du fermer ses fabriques d'agglomérés et renvoyer près de 2,000 ouvriers. »

L'importance relativement minime du marché dont il s'agit suffirait pour démontrer l'inexactitude de l'Echo du Nord, ou tout au moins sa grande exagération. Mais il est à remarquer que les fournitures de briquettes, dont la Compagnie d'Anzin n'a pu continuer à se charger, sont faites à la Compagnie du Nord par une autre société charbonnière du bassin du Nord, voisine de celle d'Anzin, de sorte qu'en réalité le travail des mineurs n'a éprouvé de ce fait aucune diminution.

Il faut donc chercher ailleurs les causes de la grève, et il est probable que l'enquête fera la lumière à ce sujet.

Nous n'avons aucun renseignement nouveau à ajouter à ceux que nous avons donnés précédemment.

Les ouvriers de Denain, après quelques hésitations, travaillent encore, mais on a de fortes craintes pour lundi.

Voici ce que la Compagnie d'Anzin a dépensé, en 1877, pour les institutions en faveur des ouvriers, qu'elle a fondés et qu'elle soutient :

Perte sur les loyers, 270.720
Perte d'intérêts sur les avances de fonds pour acheter ou bâtir, 39.491 39
Pensions et secours, 235.815 40
Frais d'instruction, 165.822 80
Allocation aux familles des militaires sous les drapeaux, 2.566
Allocation aux familles des réservistes, 2.236 75
Valeur du charbon distribué, 459.013 75
Prix des vêtements de travail, 4.240
Secours à l'occasion de la première communion, 6.412
Secours d'apprentissage, 2.985
Service de santé, 174.490 61
1.301.679 70

Le tribunal de Valenciennes a commencé hier à sévir contre les grévistes. Quinze ont été condamnés chacun à six mois de prison; quatre, qui ont été jugés hier, à un an et quelques jours.

On lit dans l'Echo du Nord :

« D'après les résultats actuels de l'enquête concernant le jeune hillois, désireux de la commission d'artillerie à Calais, chez qui on a trouvé les brochures, nous avons parlé, il y a lieu de croire que ces brochures n'étaient nullement destinées à être vendues à des puissances étrangères. On aurait affaire à une sorte de manigance, de monomanie, dont il est assez difficile de deviner le véritable caractère et de pénétrer les intentions. »

« Cette affaire ne présente donc pas le caractère de gravité qu'on lui avait donné tout d'abord. »

« On raconte que une véritable lutte s'est engagée à Calais, mardi entre la compagnie du South-Eastern et celle du Chatam Dover Railway, chacune d'elle sollicitant l'honneur de conduire en Angleterre lord Beaconsfield et lord Salisbury, revenant de Berlin. »

« Les deux nobles personnages ont donné la préférence à la compagnie du Chatam. On voit dans quelles conditions. »

« La compagnie du South-Eastern avait envoyé à Calais le vapeur Victoria, sur lequel lord Beaconsfield avait fait la traversée avant le congrès. Mais elle avait été devancée par la compagnie du Chatam, dont l'agent qui, en même temps, vice-consul d'Angleterre à Calais, s'était trouvé lundi soir à l'arrivée du ministre et avait réussi à le décider à monter à bord d'un des vapeurs du Chatam, le Dour-Vers-Calais. »

« Le paquebot Victoria n'en a pas moins louvoyé le navire royal qui portait les deux ambassadeurs et après avoir tourné autour de lui deux ou trois fois, il a tenu à lui prouver sa supériorité de marche en l'attendant pendant un gros quart d'heure à la tête de la jetée de Douvres. »

« On n'a pas oublié la catastrophe arrivée l'hiver dernier à un train de voyageurs, non loin de la Bleuze-Borne, à Valenciennes. »

Dans son audience du 18 juillet courant, le tribunal civil de Valenciennes, statuant sur les demandes en dommages et intérêts introduites par les victimes ou les héritiers, a condamné la compagnie du chemin de fer du Nord à payer les indemnités suivantes :

Mme Maillard, 3,000 fr.
Mme Jacquemart, 1,000 fr.
M. Tauchon, pour son pupille 3,000 fr.
La veuve et les héritiers de M. Joly, d'Anzin, 50,000 fr., plus, pour la veuve, une rente viagère de 1,800 fr. et de 20,000 fr. pour les enfants.
M. Bienvenu, 15,000 fr.
M. Pintiaux fils, au faubourg de Paris, 150,000 fr.
Mme veuve Delattre et son fils, 5,000 fr., plus une rente viagère de 800 fr. pour la veuve, et une rente viagère de 600 fr. à l'enfant.

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Camille Jean LEENKNECHT, décédé à Roubaix, le 10 mai 1878, à l'âge de 59 ans. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Madame Marie BILLET, épouse de M. Florentin LECLERCQ, décédée à Roubaix, le 10 juin 1877, à l'âge de 84 ans. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste LOUÏRE, décédé à Roubaix, le 10 mai 1878, à l'âge de 59 ans. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste LOUÏRE, décédé à Roubaix, le 10 mai 1878, à l'âge de 59 ans. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste LOUÏRE, décédé à Roubaix, le 10 mai 1878, à l'âge de 59 ans. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste LOUÏRE, décédé à Roubaix, le 10 mai 1878, à l'âge de 59 ans. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste LOUÏRE, décédé à Roubaix, le 10 mai 1878, à l'âge de 59 ans. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste LOUÏRE, décédé à Roubaix, le 10 mai 1878, à l'âge de 59 ans. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste LOUÏRE, décédé à Roubaix, le 10 mai 1878, à l'âge de 59 ans. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste LOUÏRE, décédé à Roubaix, le 10 mai 1878, à l'âge de 59 ans. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste LOUÏRE, décédé à Roubaix, le 10 mai 1878, à l'âge de 59 ans. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste LOUÏRE, décédé à Roubaix, le 10 mai 1878, à l'âge de 59 ans. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste LOUÏRE, décédé à Roubaix, le 10 mai 1878, à l'âge de 59 ans. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste LOUÏRE, décédé à Roubaix, le 10 mai 1878, à l'âge de 59 ans. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

Pharmacies.
M. DESCHODT, Grande-Rue, 26 et 28. 14086

Lithographie
Impressions commerciales: Factures, mémoires, étiquettes, lettres, lettres de faire part pour mariages et naissances, ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix.

Agence Immobilière
Henri BRIET, ancien principal clerc de notaire, rue Colbert, près le boulevard de Paris. 14097

Zinc et plomb pour bâtiments
BONNAVE-DELLANOY, rue Nain, 3. — Spécialité d'éclairage pour fêtes et soirées. 14072

A. BOUTRY, 41, rue Espérance. Couverture et zinguerie. Réparations. 14678

Ingénieurs
V. DUBREUIL, ingénieur, installations expertises, consultations techniques de 7 h. à 9 h. le matin et de 1 h. à 3 h. le soir, rue du Chemin de Fer, 35.

AVIS AUX SOCIÉTÉS
Les sociétés qui contiennent l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboux, (rue Neuve, 17), ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du Journal de Roubaix et dans la Gazette de Tourcoing.

CONVOIS FUNÉRAIRES & OBITS
Les amis et connaissances de la famille DUBAR, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Edouard-Auguste DUBAR, de la Compagnie de Jésus, évêque de Canahe, vicaire-apostolique du Tchili sud-est (Chine), placentment décédé dans sa mission, à l'âge de 52 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au Service solennel, qui aura lieu le lundi 22 courant, à 10 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le dimanche 21, à 6 heures du soir. 14674

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Florimond TUPPIN, voyageur de la maison Leschamps Frères, décédé à Beausart, le 21 juin 1878, dans sa 41^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Clémence-Julie-Joseph HER, décédée à Roubaix, le 21 juillet 1877, dans sa 29^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Clémence-Julie-Joseph HER, décédée à Roubaix, le 21 juillet 1877, dans sa 29^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Clémence-Julie-Joseph HER, décédée à Roubaix, le 21 juillet 1877, dans sa 29^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Clémence-Julie-Joseph HER, décédée à Roubaix, le 21 juillet 1877, dans sa 29^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Clémence-Julie-Joseph HER, décédée à Roubaix, le 21 juillet 1877, dans sa 29^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Clémence-Julie-Joseph HER, décédée à Roubaix, le 21 juillet 1877, dans sa 29^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Clémence-Julie-Joseph HER, décédée à Roubaix, le 21 juillet 1877, dans sa 29^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Clémence-Julie-Joseph HER, décédée à Roubaix, le 21 juillet 1877, dans sa 29^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Clémence-Julie-Joseph HER, décédée à Roubaix, le 21 juillet 1877, dans sa 29^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Clémence-Julie-Joseph HER, décédée à Roubaix, le 21 juillet 1877, dans sa 29^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Clémence-Julie-Joseph HER, décédée à Roubaix, le 21 juillet 1877, dans sa 29^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Clémence-Julie-Joseph HER, décédée à Roubaix, le 21 juillet 1877, dans sa 29^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Clémence-Julie-Joseph HER, décédée à Roubaix, le 21 juillet 1877, dans sa 29^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 23 juillet 1878, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Clémence-Julie-Joseph HER, décédée à Roubaix, le 21 juillet 1877, dans sa 29^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

de musique de la capitale où Broutin fut admis en 1874 dans la classe de composition de Victor Massé.

L'illustre auteur des Noces de Jeannette, de Galathée, de Paul et Virginie fut véritablement séduit par les premiers essais de son nouvel élève; Broutin réunit la perfection de la forme à la noblesse et à l'originalité des idées; aussi Victor Massé augurait bien de son avenir artistique.

Le travail intelligent et assidu de Clément Broutin ne tint pas sa récompense; dès la première année, en 1875, il obtint le premier prix d'harmonie, puis en 1876, premier prix de fugue. Enfin, notre jeune musicien, admis en loge pour le concours de Rome de 1877, recevait une mention honorable pour sa cantate, *Rebecca à la fontaine*.

Nous avons encore le souvenir de l'exécution de cette cantate; l'élite de la population lilloise, les amateurs de Roubaix et de Tourcoing, les amis du lauréat, tous se pressaient dans la salle de concert du Conservatoire, pour applaudir aux premiers succès de Clément Broutin.

Rebecca à la fontaine nous semble ce que l'on peut offrir de mieux, comme poésie de concours, destinée à exercer le jeune talent des élèves du Conservatoire de musique. C'est un livret didactique, du genre tempéré; on y trouve le concher de soleil obligatoire et la situation comporte le duo, le trio et les divers soli sur lesquels doit s'écrire la verve du compositeur.

En somme, nous devons louer sans réserve dans Rebecca à la fontaine, en première ligne l'introduction symphonique, remarquable de deux maux; l'on y respire un parfum pénétrant de campagne orientale; la file des chameaux d'Eliézer s'allonge sous le soleil couchant, les clochettes résonnent, marquant chacun des pas cadencés de la caravane, et sur tout cela s'étend une teinte biblique et pastorale dont le calme et la sérénité touchent l'âme et la transportent à quelques milliers de siècles en arrière.

Broutin, dans le moment de rêve oriental où il écrivit cette page d'harmonie descriptive, dut ressentir la même poétique impression qui inspira les épisodes pittoresques du Dieret de l'immortel Félicien David.

L'entrée de Rebecca nous a paru d'une fraîcheur et d'une délicatesse exquis; elle nous a laissés le plus d'édifiante souvenir! Si nous sommes moins portés à donner notre approbation aux autres parties de la cantate, ajoutons, du moins, que le tout est écrit de main de maître et que notre seule critique repose sur le manque d'originalité et de personnalité; Broutin s'est évidemment inspiré de Gounod et n'a pas imprimé suffisamment sa marque personnelle que nous donnait pourtant et d'une manière frappante son Introduction symphonique.

Aujourd'hui, nous attendons avec la plus impatiente curiosité La fille de Jephthé, qui a valu, cette année, à Clément Broutin la plus haute distinction réservée aux compositeurs. Broutin avait des concurrents sérieux; plusieurs d'entre eux, Rousseaux et Blanc avaient obtenu le second grand prix de Rome dans des concours précédents. Cependant 27 voix sur 29 lui ont donné le premier prix; la même récompense, accordée par 17 voix à décerner à Rousseaux, éleve très méritant et musicien de grand avenir. De plus, pour affirmer la supériorité relative du concours de 1878, les jurés ont accordé deux mentions honorables à MM. Hue et Dallier.

Et maintenant, nos meilleurs vœux accompagnent dans le capitale du monde artistique notre jeune compatriote Clément Broutin. Qu'il profite de ses loisirs, pour puiser la poésie et l'inspiration sous le beau ciel de l'Italie et qu'il nous revienne bientôt pour suivre les traces de ses devanciers et en particulier de son maître Victor Massé.

Faits Divers
— EPOUVANTABLE CATASTROPHE A ROUEN. — Les journaux de Rouen racontent qu'une terrible explosion est arrivée mercredi à la fabrique de cartouches de MM. Davey et C^o, boulevard Saint-Julien, aux Chartreux.

Quatre ouvriers ont été blessés. Elles sont mortes toutes les quatre et, détail navrant, la seule qui fut mariée, la nommée Joséphine-Marie Prod'homme, femme Milachon, âgée de vingt et un ans, était enceinte de six mois.

Les noms des trois autres victimes sont : Agnes Witt, dix-neuf ans, morte à minuit; Alice Plancha, seize ans, morte à une heure du matin, et Marie Quénel, dix huit ans, morte vers une heure et demie de l'après-midi.

Ces quatre ouvrières se trouvaient mercredi dernier, dit le Journal de Rouen, vers quatre heures et demie du soir, au moment de la catastrophe, dans un atelier où sont déposées deux machines à comprimer la poudre. L'une, Agnès Witt, emplissait de poudre des cartouches, tout en manœuvrant un morceau de pain et un café-dur, quand, par suite, croit-on jusqu'à présent, un roflement de deux marteaux de fonte, une explosion formidable se produisit, suivie aussitôt de deux autres.

Les détonations ont été si fortes, que M. Davey, qui se trouvait à Dieppedalle, a déclaré à son retour les avoir entendues.

— LE SUICIDE DE MAURICE JOLY. — Nous pouvons donner les détails complémentaires qui suivent sur le suicide de M. Maurice Joly, avocat, que nous avons raconté hier :

Les lettres trouvées dans son cabinet de travail, sur son bureau, étaient au nombre de cinq. La première était à l'adresse d'un maître d'hôtel de la rue de Beaune, chez lequel il avait logé, en attendant que son logement du quai Voltaire fut prêt à le recevoir. Dans cette lettre, il recommandait au maître d'hôtel en question d'avertir sa famille de sa mort.

La seconde lettre était destinée à sa mère et à sa sœur; la troisième à son frère, contrôleur des postes à Lyon, et les deux dernières à deux membres du barreau de Paris. De l'ensemble de ces correspondances, il paraît résulter que les déceptions nombreuses qu'avait éprouvées M. Maurice Joly, dans ses luttes politiques, sont la cause de sa fatale détermination.

À côté des lettres placées sur le bureau, on a remarqué un volume d'un ouvrage de M. Joly, paru il y a un an, qui avait pour titre : *les Déclassés*.

Maurice Joly était dans le département du Jura, à Neublans, en 1837, et appartenait au barreau de Paris, comme avocat à la cour d'appel, depuis 1839. Ses obsèques seront célébrées à Neublans, où habite sa famille.

LA DISPARITION DU GARÇON DE RECETTE DE LA RUE D'HAUTEVILLE. — Le garçon de recettes, Hyacinthe Mérez, dont on a annoncé la disparition, était entré, en 1871, chez M. Calon, banquier et consul du Danemark, demeurant, 53, rue Hauteville. Ancien militaire, d'une conduite absolument réglée, jamais dérangé huit ans on n'a eu le plus petit reproche à lui adresser.

Chargé, le 15, d'aller encaisser une somme de 80,000 francs, sa disparition fut constatée dès trois heures de l'après-midi, les garçons de recettes de la maison devant, d'après le règlement, y prendre leur repas.

Marié depuis quelques années et père de deux enfants, Mérez passait dans son intérieur tout le temps que lui laissait son emploi; jamais, au dire des voisins, on ne l'a vu au cabaret. Dimanche dernier, suivant son habitude, il avait fait jouer ses enfants dans la cour de la maison qu'il habite à Grenelle.

Les actives recherches auxquelles se livre la justice permettent d'affirmer que le garçon de recettes n'a pas été assassiné.

M^{me} Mérez est au désespoir de la disparition de son mari, elle affirme à tout venant qu'il est incapable de commettre un vol. Au début de l'affaire, elle a été entendue; ses renseignements ont été recueillis, mais elle a été laissée libre de vaquer à ses affaires.

— Explosion à bord d'un steamer, 50 victimes. — Un télégramme de Saint-Petersbourg, du Lloyd, dit que ses rapports de Nijn-Novogorod annoncent qu'une explosion a eu lieu à bord du bateau à vapeur JOHANN, à cinq milles environ de cette ville. Le navire a flotté encore un moment et puis il a sombré. Cinquante personnes se sont noyées.

— On télégraphie de New-York, 20 juillet :

« La chaleur diminue dans les Etats de l'Ouest, mais elle augmente dans l'Est. »

« Hier encore, plusieurs personnes sont mortes d'insolation. »

VARIÉTÉS
— LE NAUFRAGE
La Reine-Victoria avait appareillé le 12 de cette année et elle avait quitté New-York sous les plus heureux auspices.

Bien qu'à cette époque de l'année, les gros temps soient fréquents, et que les marins aient généralement à redouter les coups de vent qui se déchaînent sur l'Océan, la brise était des plus favorables au départ, et les observations météorologiques ne faisaient prévoir aucun incident fâcheux de traversée.

Le magnifique paquebot avait quitté l'Amérique dans d'excellentes conditions. Il avait un fret considérable, et emportait près de cent cinquante passagers.

Pendant quelques jours, tout se passa à merveille, et la plus complète sécurité n'avait cessé de régner à bord, aussi bien parmi les passagers que parmi les matelots de l'équipage.

Nous n'apprenons rien à nos lecteurs quant nous leur dirons que le vaisseau, dans les salons du magnifique steamer, avait emporté à cette sécurité, que tout semblait justifier, une insouciance, une gaieté à laquelle chacun apportait son contingent.

Pendant le jour, on faisait de la musique; quelques couples même s'abandonnaient au plaisir de la danse, et, dans les intervalles, sir John Brooke, un des plus célèbres artistes des Etats-Unis, passait l'auditoire découvert en réclant quelques scènes de Shakespeare ou de Sheridan.